



*Ville d'Escaudain*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 24 JUIN 2025  
CONVOCATION EN DATE DU 18 JUIN 2025

DELIBERATION N° 03/04/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de votants : 25

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, M. LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. BENAMARA Ali donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, M. GERNEZ Marc donne pouvoir à M. WERY Jean Charles, Mme ABDELOUAHED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, M. ADIMI Karim donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme GUIOT Christelle, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés :

Membres absents : MM. TRIoux Annick, DRELON André, PLAYE Maryse, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

**OBJET : Election d'un nouvel Adjoint au Maire.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune ;

Vu les articles L. 2122-7 et suivants du C.G.C.T ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 01/03/2020 en date du 3 juillet 2020 fixant à 8 le nombre d'Adjoints au Maire ;

Vu la démission de ses fonctions d'Adjoint de Monsieur André DRELON, par courrier en date du 12 juin 2025 et acceptée par Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes en date du 13 juin 2025 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 02/04/2025 en date du 24 juin 2025 maintenant le nombre des Adjoints au Maire à 8 ;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un nouvel Adjoint parmi les Conseillers de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder ;

Considérant que le Conseil Municipal peut décider :

- Que le nouvel Adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que le poste vacant,
- Que le nouvel Adjoint prendra la place au dernier rang du tableau des Adjoints, permettant aux autres Adjoints de remonter dans l'ordre du tableau,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul Adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue, conformément à l'article L. 2122-7 et suivants du C.G.C.T. Si après deux tours de scrutin aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu ;

Considérant que Mme STIEVENARD Karine a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal ;

Considérant que M. ABDELOUAHED Olivier et Mme MERCIER Catherine ont été désignés assesseurs ;

Considérant qu'après appel à candidature, sont candidats :

- M. DUHEM Christian
- M. WERY Jean-Charles

Considérant le déroulement du vote, à bulletins secret ;

Après dépouillement, les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre de votants : 25
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 25
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

- M. DUHEM Christian : 5 voix
- M. WERY Jean-Charles : 20 voix

M. WERY Jean-Charles ayant remporté la majorité absolue des suffrages exprimés ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PROCLAME** élu aux fonctions d'Adjoint au Maire, M. WERY Jean-Charles

**DÉCIDE** que M. WERY Jean-Charles occupera le même rang que l'Adjoint démissionnaire, à savoir, le 4<sup>ème</sup> rang

Le nouvel ordre des Adjoints est donc le suivant :

- Jeannette MARCUZZI
- Ali BENAMARA
- Annick TRIOUX
- Jean-Charles WERY
- Dominique RISBOURG
- Michel SION
- Karine STIEVENARD
- Olivier ABDELOUAHED

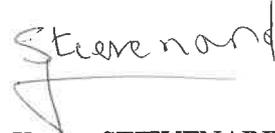
**AJOUTE** que le tableau du Conseil Municipal sera modifié en conséquence.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à M. WERY Jean Charles), GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUAHED Frédérique (pouvoir remis à M. ABDELOUHAED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme. SCHUTT Sylvie), ADIMI Karim (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GALAND Mélanie (pouvoir remis à Mme GUIOT Christelle), PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey*

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire,

  
Bruno SALIGOT.

La Secrétaire de séance,



Karine STIEVENARD.

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 27/06/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20250624-03\_04\_2025-DE

Date d'affichage : 02/07/2025

Le Maire,

  
Bruno SALIGOT.

DÉPARTEMENT

NORD

ARRONDISSEMENT

VALENCIENNES

COMMUNE :

ESCAUDAIN

Élection d'un adjoint  
au scrutin uninominal

Effectif légal du conseil municipal

29

Nombre de conseillers en exercice

29

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION D'UN ADJOINT

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de juin à dix-huit heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Escaudain

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : M. SALIGOT Bruno, Mme MARCUZZI Jeannette, Mme RISBOURG Dominique, M. SION Michel, Mme STIEVENARD Karine, M. ABDELOUAHED Olivier, M. WERY Jean-Charles, M. GIL Eugène, M. LOUGHANI Abdelaziz, Mme GUIOT Christelle, M. PUPILLI Pascal, Mme SHUTT Sylvie, M. LAKOMY Laurent, Mme PETRIOLI Franca, M. DUHEM Christian, Mme MERCIER Catherine, Mme TROIA Laure, M. CLOET Geoffrey.

Absents <sup>1</sup> : M. BENAMARA Ali (excusé donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno), Mme TRIOUX Annick, M. DRELON André, M. GERNEZ Marc (excusé donne pouvoir à M. WERY Jean Charles), Mme PLAYE Maryse, Mme ABDELOUAHED Frédérique (excusée donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier), Mme DI GIULIO Cécile (excusée donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie), M. ADIMI Karim (excusé donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine), Mme GALAND Mélanie (excusée donne pouvoir à Mme GUIOT Christelle), M. ABDELKADER Michaël (excusé donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine), M. PETIT Dimitri.

### 1.1. Règles applicables

Monsieur SALIGOT Bruno, Maire a ouvert la séance. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 18 conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie<sup>2</sup>.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection d'un adjoint. Il a rappelé que, lorsque l'élection d'un adjoint se déroule au scrutin uninominal, celui-ci est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu (L. 2122-4, L. 2122-7, L. 2122-7-1 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Madame STIEVENARD Karine a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

<sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés.

<sup>2</sup> Majorité des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

**1.2. Constitution du bureau**

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Monsieur ABDELOUAHED Olivier, Madame MERCIER Catherine

**1.3. Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

**1.4. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... zéro (0)
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... vingt-cinq (25)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .... zéro (0)
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... zéro (0)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... vingt-cinq (25)
- f. Majorité absolue <sup>3</sup> ..... treize (13)

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur DUHEM Christian.....	5	cinq
Monsieur WERY Jean Charles .....	20	vingt
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>3</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.



**1.5. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>4</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... \_\_\_\_\_
- f. Majorité absolue <sup>3</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**1.6. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>5</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**1.7. Proclamation de l'élection de l'adjoint**

Monsieur WERY Jean Charles a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

<sup>4</sup> Ne pas remplir les 1.5 et 1.6 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>5</sup> Ne pas remplir le 1.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.



**TABLEAU DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Population Municipale : 9 060

Effectif légal : 29

Nombres d'adjoints : 8

N° d'ordre	NOM et PRENOM des conseillers municipaux	Fonction	Sexe	Profession	Date et lieu de naissance	Date de l'élection	Nombre de suffrages obtenus
1	SALIGOT Bruno	Maire	M.		25/03/1960 SOMAIN	28/06/2020	930
2	MARCUZZI Jeannette	1ère adjointe	Mme		30/05/1946 ESCAUDAIN	28/06/2020	930
3	BENAMARA Ali	2ème adjoint	M.		04/07/1972 DENAIN	28/06/2020	930
4	TRIOUX Annick	3ème adjointe	Mme		11/10/1963 DENAIN	28/06/2020	930
5	WERY Jean-Charles	4ème adjoint	M.		26/12/1949 LOURCHES	28/06/2020	930
6	RISBOURG Dominique	5ème adjointe	Mme		08/04/1955 ESCAUDAIN	28/06/2020	930
7	SION Michel.	6ème adjoint	M.		05/07/1952 ESCAUDAIN	28/06/2020	930
8	STIEVENARD Karine	7ème adjointe	Mme		22/02/1964 SOMAIN	28/06/2020	930
9	ABDELOUAHED Olivier	8ème adjoint	M.		12/12/1963 HORNAING	28/06/2020	930
10	DRELON André	Conseiller Municipal	M.		04/11/1949 LENS	28/06/2020	930
11	GERNEZ Marc	Conseiller Municipal	M.		23/07/1955 DENAIN	28/06/2020	930
12	GIL Eugène	Conseiller Municipal	M.		15/03/1960 ESCAUDAIN	28/06/2020	930
13	PLAYE Marise	Conseillère Municipale	Mme		24/04/1960 ESCAUDAIN	28/06/2020	930
14	LOUGHANI Abdelaziz	Conseiller Municipal	M.		01/12/1961 INEZGANE AGADIR	28/06/2020	930

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le

ID : 059-215902057-20250624-03\_04\_2025-DE

S<sup>2</sup>LO

15	GUIOT-VANDEWOESTYNE Christelle	Conseillère Municipale	Mme		06/09/1967 DENAIN	28/06/2020	930
16	PUPILLI Pascal	Conseiller Municipal	M.		27/05/1968 SOMAIN	28/06/2020	930
17	SCHUTT Sylvie	Conseillère Municipale	Mme		11/06/1968 SOMAIN	28/06/2020	930
18	LAKOMY Laurent	Conseiller Municipal	M.		27/04/1972 SOMAIN	28/06/2020	930
19	ABDELOUAHED Frédérique	Conseillère Municipale	Mme		14/06/1975 DENAIN	28/06/2020	930
20	DI GIULIO Cécile	Conseillère Municipale	Mme		22/08/1977 DENAIN	28/06/2020	930
21	GALAND Mélanie	Conseillère Municipale	Mme		05/11/1991 MULHOUSE	28/06/2020	930
22	PETRIOLI Franca	Conseillère Municipale	Mme		13/08/1955 SOMAIN	28/06/2020	723
23	DUHEM Christian	Conseiller Municipal	M.		19/02/1957 ESCAUDAIN	28/06/2020	723
24	MERCIER DHENAIN Catherine	Conseillère Municipale	Mme		24/01/1968 DENAIN	28/06/2020	723
25	TROJA-VIGNERON Laure	Conseillère Municipale	Mme		20/04/1971 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	28/06/2020	723
26	ABDELKADER Michaël	Conseiller Municipal	M.		29/03/1976 DOUAI	28/06/2020	723
27	CLOET Geoffrey	Conseiller Municipal	M.		04/06/1984 VALENCIENNES	28/06/2020	379
28	PETIT Dimitri	Conseiller Municipal	M.		25/01/1987 ANNECY	28/06/2020	379
29	ADIMI Karim	Conseiller Municipal	M.		28/12/1974 DECHY	28/06/2020	930

Le Maire



Bruno SALIGOT  
Maire d'Escaudain.

Fait et arrêté par nous Maire de la commune de Escaudain,  
Le 24/06/2025